



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

MISSIONS PRIORITAIRES DES PREFECTURES : UN PEU DE BON, BEAUCOUP DE FLOU !

**Pour la CFDT les missions des préfectures
sont toutes prioritaires :**

- **La gestion de crise, l'accueil des étrangers, le contrôle de légalité, les élections, la RH, les techniques de l'information et de la communication, la coordination interministérielle, les contacts avec les élus locaux, l'accueil des usagers, la lutte contre la fraude, les standards, la gestion des aides de l'Etat, la formation, la mise en œuvre des politiques publiques : aucune de ces missions n'est prioritaire par rapport à d'autres...elles sont toutes nécessaires et sont inhérentes à l'activité quotidienne des agents !**

Lors des négociations la CFDT a obtenu :

- **que le rôle des sous-préfectures soit ENFIN réaffirmé**
- **que l'administration sorte du DENI et inscrive comme priorité l'accueil des usagers : les services civiques ne peuvent être la seule réponse de l'Etat**

MAIS FIXER DES MISSIONS PRIORITAIRES

- **sans** examiner ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas actuellement
- **sans** régler les nombreux dysfonctionnements auxquels se heurtent tous les jours les agents
- **sans** établir le bilan des réformes OTE
- **sans** s'interroger sur ce qu'attendent les usagers
- **sans** examiner les impacts de ces priorisations sur l'organisation des services
- **sans** définir les effectifs socles nécessaires au suivi des missions prioritaires
- **sans** prévoir les moyens immobiliers et techniques requis

N'EST PAS SERIEUX AU REGARD DES ENJEUX !

Parce que c'est l'intérêt des agents comme du usagers, la CFDT continuera de se battre pour :

- que les effectifs socles soient définis
- que les moyens techniques alloués aux missions prioritaires soient opérationnels

LA CFDT AUX COTES DE TOUS LES AGENTS !